



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.4/43/1
23 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session
QUATRIEME COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA QUATRIEME COMMISSION

Lettre datée du 23 septembre 1988, adressée au Président de la
Quatrième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa quarante-troisième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Quatrième Commission.

Permettez-moi par ailleurs d'attirer votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/43/250), qui ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière. Je vous serais très obligé de bien vouloir donner suite à ces recommandations.

(Signé) Dante CAPUTO

QUESTIONS RENVOYÉES A LA QUATRIÈME COMMISSION

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.108).
2. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (P.109).
3. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.110).
4. Rapport du Conseil économique et social [chap. I et VI (sect. E)] (P.12) :

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions :

- a) Chapitre I Séances plénières,
Deuxième, Troisième et
Cinquième Commissions
- b) Chapitre VI (sect. E) Deuxième Commission.]

5. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (P.111).
6. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (P.112).
7. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission les chapitres du rapport du Comité spécial (A/43/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon que l'Assemblée puisse examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.]

8. Question de Namibie (P.29).

[L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que l'audition des organisations intéressées aurait lieu à la Quatrième Commission.]

9. Questions des îles Falkland (Malvinas) (P.34).

[L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Quatrième Commission lors de l'examen du point en séance plénière.]